

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-CINQ MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE AU QUAI DES RÊVES, 1 RUE DES OLYMPIADES A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 19 mai 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Céline FORTIN, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Franck HYVERNAGE (*suppléant de Jean-Luc COUELLAN, absent*), René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Marc LE GUYADER, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yvon BERHAULT, Marie-Madeleine BOURDEL, Renaud LE BERRE, Anne-Gaud MILLORIT, Thierry ROYER,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Paulette BEUREL

Délibération n°2021-098

Membres en exercice : 69 Présents : 60 Absents : 9 Pouvoirs : 4

ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE INITIATIVE ARMOR – CONVENTION 2021-2026
--

L'association Initiative Armor assure la gestion du déploiement du réseau Initiative France à l'échelle du Pays de Saint-Brieuc. L'association est un des acteurs majeurs de la création et du financement d'entreprise. Elle a assuré depuis 2018 :

- L'accompagnement de 172 entrepreneurs sur le territoire de Lamballe Terre & Mer (dont 24 en 2021),
- Le financement de 161 de ces projets à hauteur de 1 376 500 € par des prêts d'honneur à taux de zéro permettant de favoriser et stabiliser les emprunts bancaires associés (avec un effet de levier en moyenne de 11,58 d'effet levier).

L'association intervient dans l'accompagnement post-cr ation (par la formation, le conseil et le parrainage). Le taux de p rennit  des entreprises accompagn es  volue g n ralement autour de 93%. L'association assure  galement le d ploiement de pr t d'honneur agricole.

Les Communaut s financent historiquement le fonctionnement (39 274 €/an pour Lamballe Terre & Mer) et une partie du fonds de pr t (10 000 €/an pour Lamballe Terre & Mer). La convention 2018/2020 est  chue. L'association a travaill  avec plusieurs partenaires (banques, BPI, r gion Bretagne) pour stabiliser et augmenter ses fonds de pr ts. Il est propos  au Conseil communautaire de se positionner sur un renouvellement de la convention de partenariat entre Lamballe Terre & Mer et l'association Initiative Armor sur la dur e du mandat, soit jusqu'en 2026, et d'allouer les 10 000   d'investissement annuel financ s   la subvention de fonctionnement. La subvention annuelle propos e par l'association Initiative Armor pour la p riode 2021/2026 serait de 49 274   pour le fonctionnement de l'association.

Au regard de l'avis favorable de la commission Economie Innovation Recherche du 22 avril 2021 et du Bureau communautaire du 27 avril 2021,

Apr s en avoir d lib r  :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE le renouvellement d'une convention de soutien au fonctionnement de l'association Initiative Armor sur la p riode 2021-2026,
- AUTORISE le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement de 49 274     l'association Initiative Armor,
- AUTORISE le Pr sident, ou son repr sentant,   signer cette convention et tout document n cessaire   l'ex cution de cette d lib ration.

VOTE : Adopt    l'unanimit 

Certifi� envoy� � la Pr�fecture le	1 JUIN 2021
Affich� le	1 JUIN 2021

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Pr sident,

Thierry ANDRIEUX,

1 JUIN 2021

